



# **DIPLOME D'ETAT D'AIDES-SOIGNANTS AVIS DE SELECTION SESSION 2024**

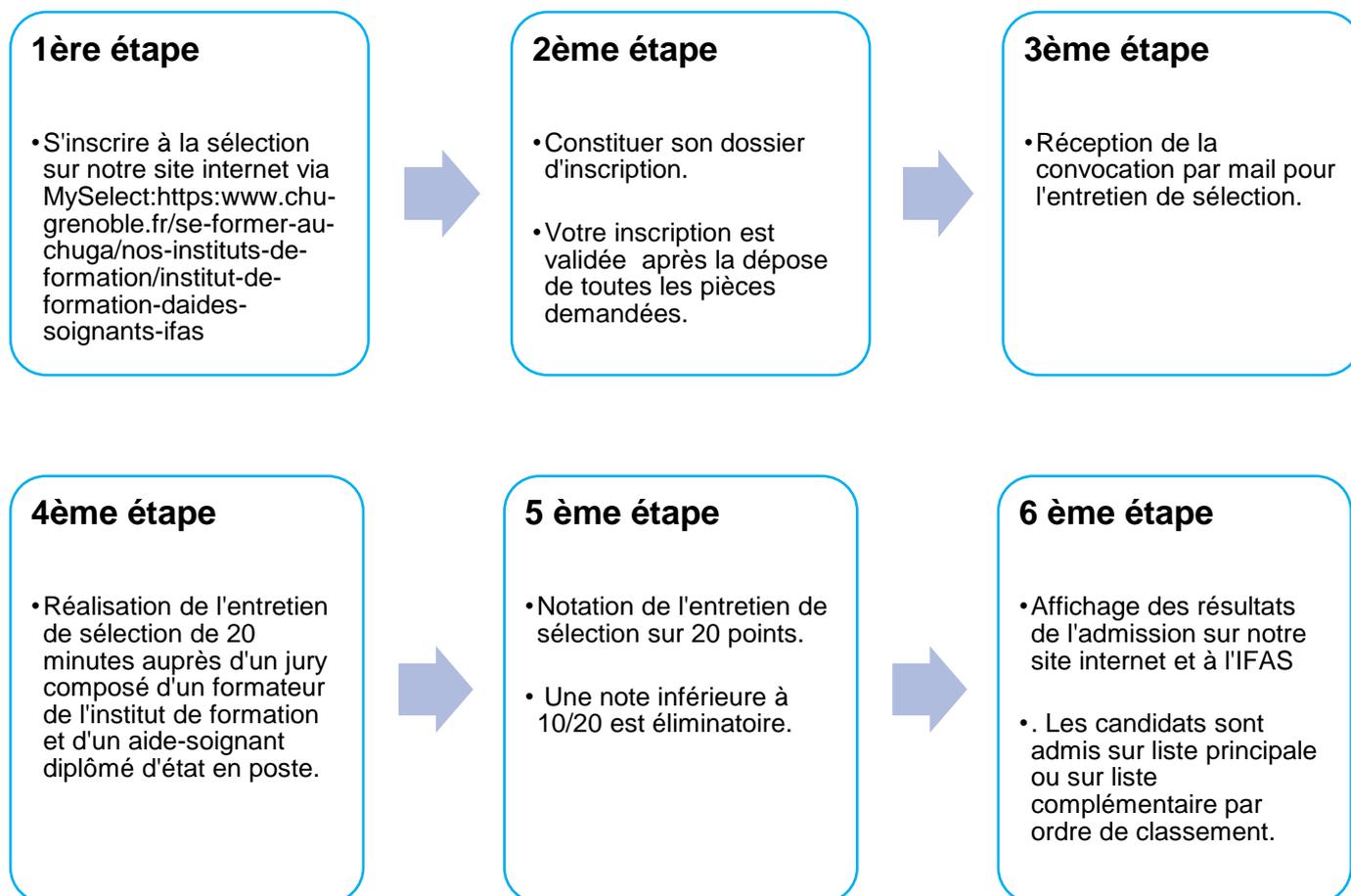
## **Notice d'inscription aux épreuves de sélection**

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS  
Pavillon Marie Marvingt CS 10217, 38043 GRENOBLE CEDEX 9

☎ 04.76.76.50.66

✉ [contact-ifas@chu-grenoble.fr](mailto:contact-ifas@chu-grenoble.fr)

# PROCESSUS DE SÉLECTION DES CANDIDATS AU DIPLOME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT



## **Pour votre inscription, vous devez IMPÉRATIVEMENT :**

→ ***Vous connecter via le lien suivant*** <https://grenoble.epsilon-informatique.net/MySelect/>

- cliquer sur inscription
- renseigner les champs demandés
- consulter le mail reçu automatiquement dans votre messagerie
- cliquer sur le lien pour créer votre mot de passe
- se connecter à My Select

→ ***Renseigner votre dossier d'inscription***

- Renseigner les éléments administratifs
- Déposer les pièces demandées

*Votre inscription est terminée pour la partie My Select, vous recevrez un mail de confirmation d'inscripti*

## CALENDRIER DE LA SESSION 2024

### DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION SESSION 2024

*77 places dont 9 Reports de formation*

<b>Inscriptions aux épreuves de sélection sur MySelect</b>	<b>Du 11 avril 2024 au 11 juin 2024</b>
<b>Entretien de sélection (si concerné)</b>	<b>29 avril 2024 au 25 juin 2024</b>
<b>Affichage des résultats sur internet et à l'IFAS</b>	<b>02 juillet 2024 à partir de 09h00</b>
<b>Date d'entrée et de fin de formation</b>	<b>Début de formation : 26 aout 2024 Fin de formation : 18 juillet 2025</b>

## CONSTITUTION DU DOSSIER

### Pièces à fournir pour les candidats concernés par l'entretien de sélection:

- Copie de votre carte d'identité, passeport;
- Une lettre de motivation manuscrite;
- Un curriculum vitae;
- Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. *Ce document n'excède pas 2 pages*
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français;
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou es employeurs);
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation;
- Pour les ressortissants non francophones, une attestation du niveau de langue française requis B2 (selon l'arrêté du 07 avril 2021) ou tout document pouvant attester de la maîtrise du français à l'oral;
- Pour les candidats en situation de handicap : attestation prouvant que vous pouvez bénéficier d'un 1/3 temps pour l'épreuve orale;

## **Pièces à fournir pour les candidats dispensés de d'entretien de sélection :**

**Article 11 du titre 2 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié:**

- Une copie de la pièce d'identité du candidat ;
- Un curriculum vitae
- Les attestations de travail justifiant de l'ancienneté
- L'attestation de suivi de la formation continue de soixante-dix heures, le cas échéant
- Les diplômes, le cas échéant

Attention votre inscription à la sélection est validée qu'après la dépose de la totalité des pièces demandé ainsi que la validation du paiement des frais de sélection